

## TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT(E)S

### CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE CONTENUS POUR DES MODULES COURTS DE FORMATION EN EFTP

#### PRESENTATION DU BUREAU POUR L'AFRIQUE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DE L'ÉDUCATION DE L'UNESCO (IPE-UNESCO DAKAR)

L'IPE-UNESCO Dakar, situé à Dakar, au Sénégal, est l'antenne africaine de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO, seul institut spécialisé des Nations unies ayant pour mandat de renforcer la capacité des États membres à planifier et gérer leurs systèmes éducatifs. L'IPE-UNESCO Dakar appuie l'analyse, la planification et la mise en œuvre des politiques éducatives et de formation des pays africains. Ses interventions reposent sur une expertise technique reconnue et s'inscrivent dans une logique de renforcement des capacités nationales, par la constitution de partenariats, la dispense de formations et la production d'outils méthodologiques et de connaissances qui contribuent à des politiques éducatives plus pertinentes et durables. Les interventions de l'IPE-UNESCO Dakar participent à l'effort commun des gouvernements africains et des partenaires au développement pour atteindre une éducation de qualité pour tous, tout au long de la vie. La richesse de ses ressources humaines permet à l'IPE-UNESCO Dakar d'intervenir de manière transversale sur un large champ d'activités dans les domaines de l'éducation et de la formation en Afrique<sup>1</sup>.

Depuis 2015, l'IPE-UNESCO Dakar s'est doté d'une plateforme d'expertise en formation professionnelle (Pefop) avec laquelle il appuie et accompagne les différents acteurs en Afrique, des secteurs tant public que privé, dans le développement et la mise en œuvre des politiques et programmes de formation professionnelle. L'accent est particulièrement mis sur le pilotage de la formation par la demande économique, à travers notamment un partenariat pérenne et gagnant-gagnant entre le dispositif d'offre de formation et les acteurs économiques à la recherche d'une main d'œuvre qualifiée. L'appui consiste également à renforcer la capacité des acteurs à travers la formation, la promotion des échanges et du partage des expériences prometteuses ainsi que le développement du travail en réseau, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou entre les pays africains.

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONSULTATION

L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) connaissent ces dernières années un regain d'attention, qui s'explique par une plus grande prise de conscience par les gouvernements des pays et les partenaires techniques et financiers (PTF) de son importance. En effet, non seulement l'EFTP constitue un élément de la politique éducative mais contribue aussi « au développement durable en rendant capables les individus, les organisations, les entreprises et les communautés et en favorisant l'emploi, le travail décent et l'apprentissage tout au long de la vie de manière à promouvoir une croissance économique inclusive et durable, ainsi que la compétitivité, l'équité sociale et la viabilité environnementale »<sup>2</sup>. Cependant, malgré les efforts consentis pour réaliser l'expansion de

<sup>1</sup> Plus d'informations sur ses activités peuvent être trouvées sur le lien suivant : [IPE-UNESCO Dakar](#) et également sur le [portail web thématique en formation professionnelle](#).

<sup>2</sup> Tiré de la Recommandation concernant l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) (2015) de l'UNESCO.

l'EFTP et améliorer son efficacité, les difficultés restent nombreuses et sont de divers ordres (pilotage, organisationnel, financier, adaptabilité à la transformation économique et à l'évolution technologique, attractivité, insertion des formés, etc.).

Ce constat s'inscrit dans un contexte global dans lequel plusieurs pays africains, soutenus par les partenaires au développement pour l'éducation et la formation, dont l'UNESCO, sont engagés dans un important processus de réforme de leur système d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP). Ces réformes sont indispensables pour que lesdits systèmes s'adaptent et survivent, dans un environnement où l'évolution des technologies et des processus de production est sans cesse plus rapide, générant des besoins en nouvelles compétences professionnelles. Ces réformes exigent ainsi des institutions en charge du pilotage et de la gestion de l'EFTP qu'elles se réinventent pour devenir plus flexibles, dynamiques et en phase avec les changements de la société et des secteurs productifs, au niveau national et local. Les cadres de telles institutions ont donc besoin de renforcer leurs capacités pour pouvoir jouer pleinement leur rôle, assumer leurs responsabilités et atteindre les nouveaux objectifs qui leur sont assignés, dans l'hypothèse que les gouvernements créent les conditions favorables.

Fort de ce constat et conscient qu'il est indispensable que l'EFTP disposent de personnels adéquatement formés et qualifiés pour que les systèmes d'EFTP transmettent aux jeunes et aux adultes des compétences nécessaires pour un travail décent et un environnement socio-économique durable, l'IPE-UNESCO Dakar a développé, en 2019, une formation en pilotage et gestion de l'EFTP pour contribuer aux efforts des pays africains et de leurs partenaires visant à équiper les cadres du secteur public, mais aussi les partenaires sociaux et les autres acteurs non publics impliqués dans le dispositif d'EFTP, des capacités nécessaires à un meilleur pilotage et une meilleure gestion du sous-secteur.

En sus, conscient des spécificités du sous-secteur de l'EFTP comme secteur de développement des compétences ayant des liens avec l'économie et des articulations avec les autres pans du système éducatif, et de la nécessité du renforcement des connaissances et compétences des gestionnaires et acteurs nationaux impliqués dans la conception, le développement et la mise en œuvre des stratégies de formation professionnelle, l'IPE-UNESCO Dakar envisage élargir son offre de formation dans le sous-secteur de l'EFTP.

Ainsi, l'IPE-UNESCO Dakar souhaite développer des modules courts de formation sur des thématiques importantes et prioritaires, en lien avec les besoins du marché de l'emploi et arrimés au pilotage d'ensemble du système éducatif, afin de permettre une meilleure contribution de l'EFTP au développement socio-économique durable des pays du continent.

Dans ce cadre, l'IPE-UNESCO Dakar souhaite mobiliser les services de deux ou trois consultant(e)s pour concevoir et développer trois modules de formation pour les cadres et gestionnaires des systèmes d'EFTP en Afrique.

Ces modules de formation, qui seront dispensés sur un mode à distance (E-learning) sont les suivants<sup>3</sup> :

- **Module 1 : « La qualité dans les systèmes d'EFTP » ;**
- **Module 2 : « Identification et anticipation des besoins en compétences » ;**
- **Module 3 : « Développement durable et écologisation de l'EFTP » ;**

---

<sup>3</sup> Voir en Annexe II pour plus de détails.

La note de description des modules est en annexe II de ces TdR. Toutefois, le processus de développement du contenu pourrait aboutir à un réajustement de l'architecture des modules.

Dans ce cadre, l'IIPE-UNESCO Dakar souhaite contracter **deux ou trois expert(e)s consultant(e)s pour participer à la conception et au développement des contenus** des modules courts de formation mentionnés ci-dessus.

Les personnes intéressées par la conception et le développement des contenus de ces modules peuvent candidater à titre individuel, pour le développement d'un ou de deux modules au maximum. Notons cependant que l'IIPE-UNESCO Dakar se réserve le droit de répartir la charge de conception et de développement des contenus comme il jugera plus pertinent de le faire.

#### TACHES ET RESPONSABILITES DES CONSULTANT(E)S

Chaque consultant(e) devra, sous l'autorité du chef de Bureau de l'IIPE-UNESCO Dakar, sous la supervision directe de la responsable des formations et la guidance des équipes EFTP et de formation de l'IIPE-UNESCO Dakar, assurer la conception et le développement des contenus du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle candidate, y compris les activités d'apprentissage et d'évaluation des apprentissages.

Plus spécifiquement, chaque consultant(e) aura pour tâches de :

- Elaborer le plan de déroulement (ou plan détaillé) du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle candidate, qui servira de référence pour le développement du contenu dudit module. Ce plan présente la structure du module (son organisation en activités et sous-activités) et contiendra, entres autres :
  - ✓ La description du module ;
  - ✓ L'objectif général ;
  - ✓ Les objectifs spécifiques ;
  - ✓ Les objectifs d'apprentissage ;
  - ✓ L'ordre (séquençage) dans lequel les objectifs d'apprentissage doivent être atteints ;
  - ✓ La description des activités pédagogiques, des composantes multimédias et des critères d'évaluation de chaque séquence ou objectif pédagogique, etc. ;
  - ✓ La description des modalités de cours.
- Développer le contenu du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle candidate. Ce contenu consiste en des cours textuels, des exercices, des quiz, des consignes de mise en situation, des questions réflexives, des canevas de projets ou travaux collaboratifs, etc.
- Développer les ressources complémentaires du/des module(s). Ces ressources consistent en des présentations PPT, des scripts servant pour l'enregistrement audio et/ou vidéo et accompagnant les présentations PPT, etc.
- Développer les tests et devoirs nécessaires à la délivrance du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle applique.
- Etablir la liste des références bibliographiques liées à la thématique considérée.

Notons que pour la conception et le développement des contenus, le/la consultant(e) doit tenir compte de, et s'appuyer sur, les ressources qui existent au sein de l'IIPE, mais aussi au sein de l'UNESCO de façon générale et à l'extérieur, tout en les adaptant à la réalité de l'EFTP et de l'Afrique, et en les

améliorant au besoin. L'annexe I liste, de manière non exhaustive, les ressources disponibles qui seront fournies aux consultant(e)s.

## PROFIL DES CONSULTANTS

Les candidat(e)s pour cette consultation devront remplir les conditions suivantes :

### Formation

- ✓ être titulaires d'un diplôme universitaire (au minimum master ou équivalent) en sciences de l'éducation (économie de l'éducation, formation des adultes, formation professionnelle, etc.) ou dans tout autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de niveau licence combiné avec des années d'expérience qualifiantes dans le secteur de la formation professionnelle liée au(x) module(s) pour le(s)quel(s) ils/elles appliquent pourra également être considéré.

### Expérience professionnelle

- ✓ Avoir une expérience démontrée, en particulier en Afrique, dans le(s) domaine(s) lié(s) au(x) module(s) pour le(s)quel(s) ils/elles appliquent ;
- ✓ Avoir une expérience pertinente en conception, en développement de contenu de formation et en délivrance de formation notamment en EFTP ;
- ✓ Une expérience dans la conception et/ou en tutorat de modules de formation en ligne (e-learning) est souhaitable ;
- ✓ Une expérience en consultation internationale est un atout.

### Compétences

- ✓ Excellente connaissance de la problématique de l'éducation, et notamment de la problématique de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), dans le contexte des pays africains ;
- ✓ Excellentes compétences en communication orale et écrite en français ou en anglais ;
- ✓ Capacité à travailler dans des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles.

## METHODE DE TRAVAIL AVEC L'IIPE-POLE DE DAKAR

La méthode de travail proposée pour la réalisation de la consultation est la suivante :

1. Participation à une réunion de cadrage à distance pour définir les contours de la consultation et stabiliser une démarche méthodologique d'élaboration du (des) module(s) ;
2. Recherche et analyse par le (la) consultant(e) de toute documentation, y compris les ressources fournies par l'IIPE-UNESCO Dakar (voir la liste en annexe I), en rapport avec l'objectif de la consultation ;
3. Soumission par le (la) consultant(e) de la première ébauche du (des) du plan de déroulement du (des) module(s) à l'IIPE-UNESCO Dakar, pour leurs commentaires ;
4. Entretien entre le (la) consultant(e) et les personnes ressources pour discuter des commentaires émis ;
5. Soumission par le (la) consultant(e) du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s) révisé(s) et de la première ébauche des contenus du (des) module(s) à l'IIPE-UNESCO Dakar pour commentaires ;

6. Entretien, par visioconférence, entre le (la) consultant(e) et les personnes ressources pour discuter des commentaires émis ;
7. Soumission par le (la) consultant(e) de la version finale du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s), de la version révisée des contenus du (des) module(s) et ainsi que des ressources complémentaires à l'IPE-Pôle de Dakar ;
8. Participation à une réunion de validation des contenus de la formation ;
9. Elaboration et soumission par le (la) consultant(e) des livrables finaux ;
10. Validation des livrables finaux par les personnes ressources ;
11. Soumission par le (la) consultant(e) du rapport de consultation.

#### LIVRABLES

Il est attendu de chaque consultant(e) à la fin de la consultation :

1. Le plan de déroulement du (des) module(s) ;
2. Le(s) contenu(s) de(s) module(s) de formation développé(s) ;
3. Les ressources complémentaires au(x) module(s) de formation (présentations Powerpoint, fichiers audio, fichiers vidéos, fichiers de support tels que les exercices de démonstration, énoncés de devoirs, corrigés-types de ces devoirs, etc.) ;
4. Un rapport global sur la consultation menée contenant, entre autres, le point sur les difficultés majeures rencontrées, des recommandations, etc.

#### CALENDRIER

La consultation se déroulera sur la période **de septembre à novembre 2021**, selon le calendrier prévisionnel suivant :

ACTIVITES	DATES/PERIODES
1. Réunion de cadrage à distance pour définir les contours de la consultation et stabiliser une démarche méthodologique d'élaboration du (des) module(s) <b>y compris finalisation du calendrier</b>	Jeudi 19 août 2021
2. Soumission d'une première version du (des) plan(s) détaillé(s) du (des) module(s)	10 septembre 2021
3. Transmission des commentaires au consultant	20 septembre 2021
4. Prise en compte des commentaires et soumission par le (la) consultant(e) du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s) révisé(s) et de la première ébauche du (des) contenu(s) du (des) module(s) à l'IPE-Pôle de Dakar pour commentaires	24 octobre 2021
5. Transmission des commentaires au consultant	01 novembre 2021
6. Soumission par le (la) consultant(e) de la version finale du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s), de la version révisée du (des) contenus du (des) module(s) et ainsi que	21 novembre 2021

des ressources complémentaires à l'IPE-Pôle de Dakar	
7. Réunion de validation des modules de formation	29 novembre 2021
8. Soumission par les consultants des livrables finaux	05 décembre 2021

#### DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par cette consultation doivent soumettre à l'IPE-UNESCO Dakar un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

1. Un curriculum vitae mis à jour et détaillé ;
2. Une lettre de manifestation d'intérêt détaillant, entre autres, **le choix du (des) module(s) pour lesquels ils/elles appliquent**, leurs compétences pour la réalisation des tâches décrites ci-dessus, leur expérience professionnelle, notamment en matière d'élaboration de contenu de formation, ainsi que leur maîtrise des problématiques de l'EFTP en Afrique. A rappeler que chaque consultant(e) peut appliquer pour un, ou maximum deux, des modules suivants :
  - Module 1 : « La qualité dans les systèmes d'EFTP » ;
  - Module 2 : « Identification et anticipation des besoins en compétences » ;
  - Module 3 : « Développement durable et écologisation de l'EFTP » ;
3. Une note méthodologique indiquant la compréhension de la commande et la démarche de travail pour aboutir aux résultats attendus, y compris la prise en compte des ressources existantes et leur adaptation à la réalité de l'EFTP. Dans la note méthodologique le (la) candidat(e) doit également confirmer son engagement/sa disponibilité par rapport aux délais prévisionnels envisagés pour la réalisation de la mission ;
4. Une proposition financière présentant le montant total, en dollars américains, proposé pour chacun des modules considérés. Ces montants devront inclure uniquement la rémunération des jours de travail envisagés. Aucun frais de voyage ne seront pris en compte pour cette consultation.

Toute la documentation requise doit être présentée en Français.

Suite à l'analyse des dossiers reçus, l'IPE-UNESCO Dakar contactera les candidat(e)s pré-selectionné(e)s pour un entretien.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés **au plus tard le 10 août à minuit heure de Dakar (GMT)**, à l'adresse suivante : [consultants.modulescourtseftp@iep.unesco.org](mailto:consultants.modulescourtseftp@iep.unesco.org).

- L'Éducation au développement durable : Feuille de route UNESCO (2019) ;
- Bulletin thématique : Les nuances du vert, présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires, PNUE (2019) ;
- Compétences pour les emplois verts au Mali, OIT (2018) ;
- Écologisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels Guide pratique pour les institutions, UNES-UNEVOC (2017) ;
- Anticiper les évolutions du travail compétences, Anact (2008) ;
- Enquête pour entreprise\_OIT\_2020 ;
- Guide méthodologique anticipation des compétences, abilitic (2012) ;
- Note orientation anticiper et ajuster les compétences, OIT (2017) ;
- Tools LMIS for ET policy making, UNESCO (2018);
- Des systèmes EFTP de qualité, IPE-IFEFF-Luxdev (2019) ;
- Namibie-Projet amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation, BAD (2017) ;
- Qualité et assurance qualité en EFTP, ETF (2008) ;
- Qualité de l'éducation, DDC-UNESCO (2012) ;
- Diverses productions de l'IPE-Pôle de Dakar, dont :
  - ✓ Démarche d'identification des freins à la mise en œuvre des politiques de formation professionnelle ;
  - ✓ Rapport de l'atelier « Faire des partenariats publics-privés en formation professionnelle un levier de l'émergence économique en Afrique » ;
  - ✓ Acteurs et partenariats dans le secteur de la formation professionnelle ;
  - ✓ Toute autre publication de l'IPE-Pôle de Dakar qui pourrait être utile au développement du contenu de la formation ;
  - ✓ Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle en éducation vol1 (chapitre 3 sur les coûts et le financement) ;
  - ✓ Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle en éducation vol2 (les chapitres 8 et 10 sur l'EFTP et l'enseignement supérieur) ;
  - ✓ Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation/formation-emploi ;

**Module 1 : La qualité dans les systèmes d'EFTP**

La qualité et l'assurance de la qualité des systèmes d'EFTP font partie d'un cadre général de réforme des politiques de l'EFTP. C'est une boîte à outils technique facilitant la définition d'objectifs, de critères et de normes de qualité qui, par ailleurs, peuvent permettre de vérifier dans quelle mesure des progrès ont été réalisés<sup>4</sup>. Elle constitue, également un moyen pour se situer dans une **perspective d'amélioration continue du système de formation professionnelle** et de développement des compétences. Dans cette logique, chaque acteur est interpellé à se questionner sur la qualité de ses prestations et réalisations.

Ce module sur la qualité dans les systèmes d'EFTP se consacre à la définition, le suivi et l'assurance de la qualité dans l'ensemble des processus et fonctions du système l'EFTP. Il définit l'assurance qualité, analyse son importance dans les différents processus et fonctions du système de développement des compétences et liste les stratégies et outils permettant de garantir et améliorer en continue la qualité. A chaque fonction du système et pour chaque type d'acteurs, le module traite les différents indicateurs qui peuvent être utilisés pour **mesurer la qualité** ainsi que les principaux mécanismes institutionnels et de gouvernance permettant de surveiller et réglementer la qualité dans le système d'EFTP.

A la fin de ce module, les participant(e)s seront en mesure de :

- Saisir le concept de qualité et d'assurance qualité dans le système d'EFTP et de développement des compétences ;
- Analyser l'importance de l'approche d'assurance qualité dans les différents processus du système de l'EFTP ;
- Analyser les rôles des différents types d'acteurs du système d'EFTP dans l'approche d'assurance qualité ;
- Expliquer les principaux stratégie et outils d'assurance et d'amélioration de la qualité du système d'EFTP ;
- Analyser les différents indicateurs permettant de mesurer la qualité au niveau des différents processus et fonctions du système d'EFTP ;
- Concevoir/développer les principaux mécanismes institutionnels et de gouvernance permettant de garantir l'assurance qualité dans le système d'EFTP ;

**Module 2 : Identification et anticipation des besoins en compétences**

Dans un contexte souvent marqué par l'inadéquation entre les besoins des employeurs et l'offre de main-d'œuvre qualifiée, il est nécessaire de faire le lien entre l'offre de formation et toutes filières de développement de compétences, l'emploi et la structure économique du pays/de la région, et d'y promouvoir les emplois dans des secteurs stratégiques. La capacité à **identifier, anticiper et à préparer les compétences nécessaires pour l'avenir** est essentielle dans le cadre d'un marché du travail en rapide évolution. Dans ce cadre, la définition et l'utilisation des repères (finalité, niveaux, types et mesures de l'adéquation)<sup>5</sup>, l'application des approches, méthodes et outils ainsi que

<sup>4</sup> Fondation européenne pour la formation, Seyfried Erwin, *Qualité et assurance qualité dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, MEDA-ETE Regional Project, 2008, p. 3*

<sup>5</sup> Félix B. Simoneau (2017). Le Bulletin de L'Observatoire compétences-emplois (OCE) ; Juin 2017 | Vol. 8 | N°1 Adéquation formation-emploi : de quoi parle-t-on ?



l'établissement des liens entre les besoins en compétences et la planification du système de formation et de développement des compétences permettrait aux acteurs des milieux gouvernemental, éducatif et du travail de préciser leur diagnostic d'adéquation ou d'inadéquation selon une base de comparaison commune et de mieux définir les besoins en compétences actuels et futurs de l'économie.

Ce module vise à doter les parties prenantes impliquées dans le système de l'EFTP, et plus globalement de développement des compétences, des capacités nécessaires pour d'abord définir l'adéquation ou l'inadéquation formation-emploi notamment par rapport à quatre repères, la finalité, le niveau, le type et la mesure de l'adéquation. Ensuite pour analyser la relation tripartite entre l'offre de formation (et le développement des compétences), les besoins des employeurs et l'évolution des secteurs économiques. Le module présente, également, des approches, méthodes et outils d'identification et d'anticipation des besoins en compétences et qui permettent de mesurer et analyser les adéquations/ inadéquations formation-emploi. Enfin le module traite de la méthodologie de planification du développement de l'offre de formation /développement des compétences en se basant sur les données factuelles des besoins en compétences pour l'élaboration de politiques.

Ce module mettra en relief l'importance du système d'information sur le marché de l'emploi et le positionnement des référentiels-métiers dans tout dispositif de connexion du développement des compétences avec le marché de l'emploi.

A la fin de ce module les participant(e)s seront en mesure de :

- Définir l'adéquation ou l'inadéquation formation-emploi sur la base de repères précis ;
- Etablir les relations plurielles et multidimensionnelles entre formation – emploi - structure économique du pays/de la région ;
- Appliquer les approches, méthodes et outils d'identification et d'anticipation des besoins en compétences ;
- Mesurer et analyser l'adéquation ou l'inadéquation formation – emploi ;
- Planifier le développement de l'offre de formation en se basant sur les données factuelles des besoins en compétences et de mesure de l'adéquation.

### **Module 3 : Développement durable et écologisation de l'EFTP**

Les changements climatiques actuels et la crise environnementale globale menacent sérieusement la durabilité des écosystèmes de la planète et sont pour la majorité le résultat des comportements humains. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévient que nous devons opérer des « changements rapides, radicaux et sans précédent dans tous les domaines de la société »<sup>6</sup> pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, si nous voulons éviter le scénario de 2 °C jugé catastrophique. Cela implique non seulement de s'attaquer aux défis environnementaux, mais aussi de réexaminer l'ensemble complexe des problèmes sociaux et économiques, tels que les évolutions rapides des secteurs économiques et des métiers. La transition globale vers une économie plus verte offre de nouvelles possibilités d'emploi dans les secteurs dits environnementaux, mais aussi, de manière générale, dans tous les secteurs pour réduire l'empreinte écologique des filières productives, en ligne avec les priorités des ODD 7, 8, 12, 13, 14 et 15<sup>7</sup>. Pour

<sup>6</sup> <https://www.ipcc.ch/sr15/>.

<sup>7</sup> Respectivement : énergie (ODD7), travail décent et croissance économique (ODD8), consommation et production durables (ODD 12), changements climatiques (ODD13), océans (ODD14), forêt, désertification et biodiversité (ODD15).

assurer la transition vers un avenir durable, nous devons repenser ce que nous apprenons, où et comment nous l'apprenons afin d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui nous permettent de prendre des décisions éclairées et d'agir au niveau individuel et collectif face aux urgences locales, nationales et mondiales (UNESCO 2020<sup>8</sup>).

Les systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels jouent un rôle important dans ce contexte, dotant les jeunes et adultes des compétences nécessaires à l'emploi et à l'obtention d'un travail décent dans le cadre de cette transition. L'EFTP doit impérativement jouer son rôle et faciliter le développement de compétences spécifiques pour appuyer la transition vers une économie plus verte à faible émission de carbone et une société résiliente au changement climatique.

Pour que l'EFTP puisse jouer ce rôle de catalyseur, il faut que les systèmes nationaux d'EFTP soient à même de former des diplômés dotés de compétences et de qualifications satisfaisant aux besoins des employeurs et des emplois. Cela passe par des stratégies de développement des compétences orientées davantage vers le renforcement des compétences liées à l'écologisation des activités productives. Cette transition vers le développement durable et l'écologisation de l'EFTP exige, aux différents niveaux du système, des ressources humaines qualifiées.

Dans ce sens, ce module vise à renforcer les capacités des responsables et praticiens de l'EFTP à mieux appréhender et mieux mettre en œuvre la formation professionnelle en vue du développement durable (DD) grâce à une approche globale de l'écologisation de leurs dispositifs d'EFTP respectifs. Il explique les concepts du développement durable ainsi que les différentes dimensions d'écologisation de l'EFTP et identifie les opportunités et les défis auxquels fait face le système de l'EFTP afin qu'il joue pleinement son rôle dans la transition vers une économie plus verte et plus durable. Le module analyse, également, les potentiels axes, processus et fonctions sur lesquels les systèmes et institutions en charge de l'EFTP peuvent contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de même que le bilan carbone et l'empreinte écologique des activités humaines. Finalement le module aborde les éléments fondamentaux de l'élaboration d'un plan d'écologisation de l'institution, visant des objectifs à court, moyen et long terme. Il expose aux responsables et à leurs équipes les étapes essentielles pour le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des processus d'écologisation l'EFTP au sein des systèmes et des institutions de l'EFTP et de développement des compétences.

A la fin de ce module les participant(e)s seront en mesure de :

- Expliquer les concepts du développement durable (DD), l'économie verte, la transition écologique, les emplois verts et les compétences vertes ;
- Expliquer les normes et approches internationales en matière d'écologisation des entreprises et le rôle que l'EFTP pourrait jouer pour répondre aux exigences de ces normes ;
- Analyser les processus et fonctions du système d'EFTP sur lesquels s'opère le développement durable et l'écologisation ;
- Analyser les axes de mise en œuvre des programmes de compétences vertes et d'écologisation à différents niveaux dans le système d'EFTP ;
- Décrire les principes et étapes d'élaboration d'un plan national d'écologisation de l'EFTP au niveau système et au niveau institution ;
- Elaborer un plan d'écologisation du système d'EFTP de son pays en respectant les étapes du processus d'écologisation au sein des systèmes et des institutions de l'EFTP.

---

<sup>8</sup> L'Éducation au développement durable : Feuille de route